



AVIS DU MAIRE

Article L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la Halle de LALBENQUE, le :

MARDI 16 JUILLET 2024 A 20 H 30

Ordre du jour :

- 1 – Attribution des marchés de travaux : rénovation du presbytère en Tiers-lieu
- 2 – Rénovation du Presbytère : sollicitation de financement
- 3 – Personnel : modifications des effectifs
- 4 – Personnel : prise en charge des frais pour les formations suivies au titre du compte personnel de formation
- 5 – Adhésion au service santé-prévention du Centre de Gestion du Lot
- 6 – Présentation des bilans annuels année scolaire 2023-2024 des services restaurant scolaire, ALAE, école maternelle et élémentaire
- 7 – Tarification sociale des cantines : renouvellement de la convention triennale et avenant EGAlim
- 8 – PEDT : validation de la convention relative à la mise en œuvre d'un Projet Educatif Territorial et d'un plan mercredi
- 9 – Arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables dites ZaEnR
- 10 – Questions diverses

Fait à Lalbenque, le 9 juillet 2024

Le Maire,

Signé

Liliane LUGOL.

